



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 120 - Nov. 18

ÉDITORIAL

L'été est passé et certains disent que nous n'avons pas d'automne, tant la belle saison s'est prolongée. Sans prendre de gros risque et bien que l'année ne soit pas finie, nous pouvons dire que 2018 sera une année record en terme de chaleur et ajouter que ce record sera à nouveau battu dans les années qui viennent. Oui, les activités humaines conduisent à un dérèglement du climat aux conséquences de plus en plus difficiles à supporter par notre planète : sècheresses, pluies diluviennes, inondations, neige précoce autant d'évènements qui modifient les équilibres naturels et qui mettent en danger l'avenir de l'humanité. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » s'exprimait Jacques Chirac au IV^{ème} sommet de la Terre de Johannesburg en 2002. Depuis, les réunions et autres conférences se succèdent. En déc. 2015, lors de la COP 21 qui s'est tenue à Paris, 196 pays se sont engagés à contenir le réchauffement climatique en décidant, entre autres mesures, de réduire le recours aux énergies fossiles. Mais déjà les U.S.A. s'affranchissent de cet accord pour des raisons avant tout financières !!! Quel respect des générations futures !!! Dans notre village, à notre échelle, avec les moyens qui sont les nôtres, nous tenons à apporter notre contribution à cette lutte. Nos actions quotidiennes en témoignent ! Nous ne voulons pas nous entendre dire : «vous saviez et vous n'avez rien fait ». Une prochaine lettre municipale ne manquera pas d'évoquer ces actions communales...

Dany MINEL,
Maire

LES GROS CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Le tout a commencé fin juin avec les premières nouvelles installations de points de défense communale de lutte contre l'incendie mises en place aux ponts d'Autrecourt et de l'Avenue du Château, à la source de Mesnerettes et avec la mise aux normes de la réserve d'eau située à proximité de la zone d'activités. Cette tranche de travaux protège ces quartiers contre l'incendie selon le règlement départemental. Non subventionnés, ces travaux ont coûté près de 7 000 € HT. D'autres tranches devront suivre afin de couvrir l'ensemble du territoire communal.

Dans les premières semaines de l'été, la troisième et dernière tranche d'enfouissement des réseaux d'énergie, de communication et d'éclairage public du Pontier Blond débutait. Si la fin des travaux est annoncée pour janvier 2019, les supports et les fils aériens ont déjà disparu. Ce n'est pas moins de 203 292 € de travaux qui ont été engagés dont environ 64 000 € à charge communale.

En Juillet, sur le site de l'école, le sol d'une des classes de la maternelle a dû être repris suite à la constatation de grosses déformations du parquet. La commune a profité de cet imprévu pour renforcer l'isolation thermique du bâtiment. L'opération, menée aux seuls frais de la commune, s'élève à 7 648 € HT.

En juillet également, le changement des portes du magasin et du bar-restaurant « Au village », propriété communale, ont dû être changées. Là aussi, des efforts en matière d'économie d'énergie ont été réalisés. L'opération a coûté 8 860 € HT et devrait être subventionnée à hauteur de 80%.

Début septembre, la mairie donnait suite à un engagement pris lors de la décision de construire le « Clos Roland ». Ainsi, la rue Jean Dossier a été reprofilée pour un coût d'environ 34 000 € HT subventionné à 25 % par l'État.

Et fin septembre, d'importants travaux de reprofilage et de reprise de chaussée avec revêtement sur l'ensemble de la route du Grand Hattehoulle étaient lancés, le chantier allait durer 2 semaines pour un coût approchant les 85 000 € HT subventionné à hauteur de 50 %.

ET POUR LA QUATRIÈME FLEUR ?

Comme cela, vous avait été indiqué dans la lettre précédente, les membres du jury national du Comité National des Villes et Villages Fleuris se sont rendus à Mesnières en début juillet. Leur mission était très claire, ils devaient permettre au Conseil National de maintenir ou pas notre village parmi ceux labellisés « quatre fleurs ». C'est avec beaucoup d'impatience que les élus et agents municipaux attendaient le verdict du jury qui devait tomber début novembre.

Mais en ouvrant la messagerie de la mairie, vendredi 26 octobre, nous apprenions la bonne nouvelle : Mesnières-en-Bray reste dans la liste très fermée des communes labellisées « quatre fleurs ».

Bravo à tous : les agents, les particuliers... Soyons tous fiers de cette reconnaissance nationale !!!

Prochain rendez-vous avec le jury en 2021, qu'on se le dise !

FRELON ASIATIQUE... L'ENVAHISSEUR

Espèce arrivée en France depuis une décennie, le frelon asiatique n'a pas tardé à s'installer en Pays de Bray. Déjà en 2016, nous avons fait procéder à la destruction d'un nid. Sur le mois d'octobre, il n'a pas été une semaine sans qu'on ne vienne déclarer en mairie la situation d'un nouveau nid. Que sera 2019 si on considère qu'une colonie peut donner naissance à plus ou moins 7 nids l'année suivante !!! Pour lutter contre ce fléau, le conseil municipal sera amené à délibérer, dès sa prochaine réunion.

Vous serez informés des décisions prises.

GARE AUX VOLS

À notre grand désarroi, nous vivons une époque durant laquelle les vols à domicile prolifèrent. Et en septembre dernier, le village n'a pas échappé à cette infortune... Pas moins d'une dizaine de vols ont pu être constatés par la gendarmerie. S'il n'existe pas de remède miracle en la matière, nous devons rester vigilants dans nos quartiers et n'hésitons pas à appeler la mairie quand nous observons un fait qui nous interroge ! Sans s'exposer, pensons à relever quelques informations... couleur et marque de voiture, numéro d'immatriculation...

LE RETOUR À LA SEMAINE DES 4 JOURS

Après avoir consulté les représentants des parents d'élèves, les élus du SIVoS du Bas-Bray ont décidé de revenir à la semaine scolaire de 4 jours en instituant la mise en place d'une structure d'accueil le mercredi matin. Ainsi, le centre de loisirs périscolaire du Bas-Bray a ouvert ses portes. Il fonctionne le mercredi de 7 h 30 à 12 h 30 mais aussi, les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30 en proposant des animations aux écoliers. Pour l'accueil du mercredi matin, il faut savoir que l'enfant peut rejoindre la structure entre 7 h 30 à 10 h 00, c'est ce qu'on appelle un accueil échelonné, pratique pour les moins matinaux.

Par ailleurs, si l'enfant pratique le football à l'A.S.M. et suit les entraînements du mercredi matin, il peut être accueilli au centre, puis il rejoindra le stade dès 10 h 00 accompagné d'un responsable de l'A.S.M. Après l'entraînement, l'A.S.M. raccompagnera votre enfant au centre de loisirs pour 12 h 15.

Vu la faiblesse des effectifs accueillis le mercredi, environ 5 enfants en moyenne lors de la dernière période scolaire, l'ouverture du centre reste expérimentale jusqu'à Noël et si le nombre d'enfants accueillis ne devait pas progresser, les élus pourraient décider la fermeture du service.

LE RENDEZ-VOUS DES AMBASSADEURS

Vous aimez votre village, vous désirez mieux le connaître pour mieux en parler... Alors n'hésitez pas à rejoindre le rendez-vous des ambassadeurs auquel nous vous invitons :

le samedi 10 novembre au Restaurant des enfants à 15 h 00

Nous partirons alors à la découverte du Château Renaissance pour une visite gratuite et guidée par Marie-Amélie. Nous terminerons autour d'une collation brayonne.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

LE CLIC

INFO SUR LE CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION DU PAYS DE BRAY

Le CLIC est un service de proximité pour toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Il assure un accueil personnalisé et gratuit où chacun trouvera le conseil qui lui convient sur les problèmes liés à l'âge. C'est aussi un centre de coordination qui travaille avec les services d'aide à domicile, les CCAS, les médecins, les infirmières...

Sachez que la coordinatrice du CLIC peut vous rencontrer à domicile pour évaluer les difficultés et vous proposer une aide adaptée, vous accompagner dans des démarches d'aide d'ordre juridique ou financier...

Un accueil téléphonique existe également : **02.35.93.02.13.**

TÉLÉTHON 2018

Vaincre la maladie, c'est enfin possible. « *L'an dernier, la collecte nationale s'est élevée à plus de 89 M€* ». Depuis 32 ans, l'AFM se bat. Ce combat est évidemment tourné vers les maladies orphelines et les résultats contribuent à la recherche sur les autres maladies : cerveau, cœur, peau, sang, etc.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 1^{er} décembre à partir de 14 h 30 pour des ventes de crêpes, décorations de Noël, peluches, porte-clés et divers objets du Téléthon, point dons. Des vendeurs passeront dans le village pour vous proposer des crêpes et recueillir des dons. Soirée tartiflette à partir de 20 h 00 à la salle des spectacles et de loisirs, réservation obligatoire au **02.35.93.92.00** ou **06.83.52.04.33.**

Donner n'est jamais sans retour !!!

LE SAVIEZ-VOUS ?

IMPORTANT :

Si vous envisagez faire des travaux devant votre propriété empiétant sur le domaine public (accotements, talus, trottoirs, fossé...), vous devez impérativement solliciter une permission de voirie auprès de la mairie avant d'engager les dits-travaux. Sans cette démarche préalable, en cas d'accident votre responsabilité pourrait être engagée.

Pour information, nous avons été confrontés à une telle situation en août dernier.

INCIVILITÉS :

Il y en a un qui a poussé fort dans l'abri permettant aux parents d'attendre leurs enfants à la sortie de l'école... Si fort qu'il en a laissé sur le banc sa crotte, comprendre sa m... avec le papier. Les agents communaux ont nettoyé...

Sur Votre Agenda

Novembre :

☞ **Dimanche 11 : Fête patriotique**

☞ **Du samedi 17 au vendredi 23 : Exposition "Le Château pendant la Grande Guerre" à la salle des Cartes du Château. Accueil du public de 14 h 00 à 17 h 00.**

☞ **Dimanche 25 : Loto des Jeunes d'Hier**

Décembre :

☞ **Samedi 1^{er} : Téléthon**

☞ **Mardi 4 : Repas de Noël des Jeunes d'Hier**

☞ **Jeudi 6 : A.G. des Anciens Combattants**

☞ **Samedi 8 : Tournoi de poker de l'A.S.M.**

☞ **Samedi 15 : Marché de Noël des Jeunes d'Hier**

☞ **Dimanche 30 : Duathlon**



La Lettre Municipale

"Vos Élus vous informent" n° 120 Nov. 18

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr